

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

m de l'exploitant Numéro de			ermis		Date d'inspection		
Happy Feet Daycare Inc. 2017193					Le 12 novembre 2025		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone			
CSE Les Petites Abeilles				(506) 475-9309			
Adresse							
338 boulevard Broadway Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2K4							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement		Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.				10 oc	t. 2025	09 oct. 2025	
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.							
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.					t. 2025	12 nov. 2025	
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.							
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les cles documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personn lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée ministère du Développement social.	el, auprès du	,		10 oc	t. 2025	16 oct. 2025	
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.							
Commentaires généraux							
Aucune visite à l'établissement.							
original signé par Pascale Dumont-Levesque			Le 12	2 nove	mbre 2025		
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate		_			
original signé par							
Annick Jean			Le 12 novembre 2025				
Dana 4 ann 3							